



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Après l'urgence sanitaire, l'urgence sociale

P 3

Plan de sortie de crise

P 4 et 5

Confinement : les conséquences scolaires

P 6

Pandémie : heureusement les CHSCT existent encore

P 7

Le journal de la FSU13

**Mouvement social :
nous sommes toujours là !**



Photos Alain Barlatier

**Agenda militant ?
Infos diverses ?**

Visitez le site de la FSU 13

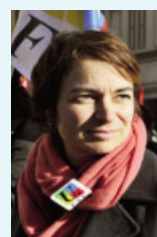
<https://fsu13.fsu.fr>

EDITO

A lors que la crise sanitaire a fait exploser les inégalités sociales et scolaires, alors que le confinement a créé une rupture brutale dans la continuité des processus d'éducation et de formation, alors que la crise économique qui s'annonce obère les chances d'accès à l'emploi pour les jeunes encore étudiants ou diplômés, nous affirmons qu'il faut d'urgence un plan massif, coordonné, déterminé et ambitieux pour la jeunesse. A l'image de ce qui est fait pour différents secteurs économiques, l'État et les Collectivités territoriales doivent soutenir les services publics de l'éducation et de la recherche, de l'insertion, de l'orientation et de la formation, par un investissement massif, pour permettre à tous les jeunes de se former et d'accéder à un emploi durable dans les années à venir.

La gestion chaotique de la crise sanitaire, par le gouvernement, a remis à l'ordre du jour ce principe fondamental, obsolète aux yeux des libéraux obsédés par la rentabilité à court terme : « *gouverner c'est prévoir* », planifier, anticiper, voir au loin. Des stocks de masques aux lits d'hôpitaux, des perspectives économiques au réchauffement climatique tout le prouve : à l'opposé des choix politiques du gouvernement qui ne visent qu'à maintenir l'existant, nous devons nous atteler à mieux préparer l'avenir, et à le transformer. C'est ce que nous avons fait avec l'intersyndicale éducation pour le plan d'urgence dans les Bouches-du-Rhône.

Les manifestations pacifiques contre le racisme et les violences policières ont, une nouvelle fois, mis en lumière la nécessité d'accompagner une jeunesse généreuse et énergique, aspirant à un avenir plus juste, dans un monde ouvert et durable. L'avenir du pays dépendra de la place que nous saurons lui faire. Sur nos lieux de travail comme dans nos engagements c'est pour elle, pour l'avenir que nous nous battons !



Caroline Chevê
Porte-parole de la FSU 13

2S2C « Sport, Santé, Culture, Civisme », le nouveau cheval de Troie de Blanquer

Après l'échec sans appel de son dispositif « Cours le matin, sport l'après-midi », le ministre profite de la crise sanitaire exceptionnelle pour mettre en place son nouveau dispositif en collaboration avec le ministère des sports et l'UNSS. La nouveauté est dans la prise en charge de groupes d'élèves pendant le temps scolaire par des personnes de la société civile (intervenants associatifs, parents, bénévoles). C'est une entrée du privé dans l'Education nationale. Les collectivités, artisanes du dispositif, signent les conventions et mettent à disposition leurs installations.

Dans de telles conditions, la FSU et ses syndicats nationaux (SNUIPP, SNEP, SNES) posent la question de la responsabilité concernant la sécurité des élèves et le respect de la citoyenneté, confiées aux intervenants. Une responsabilité qui incombe directement aux directeurs d'école et chefs d'établissement.

En ce mois de juin, l'objectif de Blanquer est d'introduire provisoirement son disposi-

tif par le volet « Sportif » dans le 1^{er} degré et dans les collèges. Il attaque frontalement l'EPS en essayant d'ubériser la profession. Une situation inédite, d'ores-et-déjà condamnée par le SNEP-FSU qui a su annihiler dans le passé les viles tentatives du ministre. En s'attaquant prioritairement à l'EPS, il mise, en cas de succès, sur une application plus aisée du système visant les disciplines comme l'éducation musicale, les arts plastiques et voire les langues vivantes. La « culture » dans toutes ses déclinaisons est attaquée, comme l'éducation à la santé assurée aujourd'hui par les infirmier.e.s de l'éducation nationale.



En déclarant sa reconduite à la rentrée, le ministre espère instaurer le « 2S2C » de façon pérenne avec une visée de suppression massive de postes à la clef. L'externalisation de certaines disciplines du giron de l'Éducation Nationale est en marche... A nous de la contrer.

Jean-Claude Dumax-Baudron

Premier degré : un mouvement sans aucune transparence

La loi de transformation fonction publique est entrée en vigueur et les enseignant-es en payent déjà le prix fort ! Cette année, les CAPD ont perdu leur compétence en termes de mobilité. Le mouvement intra-départemental n'en a été que plus chaotique.

L'administration en a profité pour modifier en profondeur les règles du mouvement et les calculs de barèmes, provoquant colère et stupeur chez les collègues ! En effet, l'exercice en Education Prioritaire et la stabilité sur poste ont été grandement minorés, l'AGS remplacée par l'ancienneté dans le 1^{er} degré, lésant grandement les enseignant-es issu-es d'autres versants de la fonction publique. L'ensemble des points relatifs à l'exercice sur des postes à titre provisoire ont également été supprimés.

En résumé, l'administration s'est simplifiée la vie en supprimant tout ce qui nécessitait un ajout de points manuellement par les services.



Les résultats ont été connus le 2 juin dernier, l'administration communiquant à chaque participant son résultat et les raisons de la non obtention du vœu 1 uniquement.

Le SNUipp-FSU 13, grâce aux centaines de réponses à son enquête auprès de la profession, a pu faire remonter des erreurs non négligeables. Des priorités non appliquées, des postes non pourvus, des postes non vacants attribués... Pour autant, la DSDEN s'entête et refuse de refaire tourner le mouvement, préférant « des arrangements » avec les personnels concernés.

Le SNUipp-FSU 13 a conseillé à tous les enseignant-es n'ayant pas obtenu leur vœu 1 de faire un recours afin au moins d'avoir les explications nécessaires à la transparence des opérations !

Virginie Akliouat

Rentrée 2020 Dans les collèges, les lycées et les LP : comme si de rien n'était...

La rentrée 2020 se prépare dans les Bouches-du-Rhône comme si de rien n'était. Pourtant la période de confinement a fait exploser la misère et les inégalités. Les dégâts se feront sentir sur le long terme, sur les parcours scolaires, sur la santé physique et psychique, sur les rapports sociaux. Dans les lycées professionnels, qui accueillent la proportion de jeunes issus des milieux populaires la plus importante, le décrochage est massif. La réouverture des établissements n'a pas permis de reprendre contact avec les élèves qui en ont le plus besoin.



pour l'essentiel dans les Bouches-du-Rhône. Il en faudrait 140 pour seulement maintenir un taux d'encadrement stable. Dans les collèges du département il faudrait créer 86 emplois pour 1 264 élèves supplémentaires, 21 sont prévus. Rien qu'en REP+, il manque 43 emplois pour faire face à la poussée démographique à la rentrée prochaine ! Et ce ne serait que

maintien d'un existant dégradé. En réalité le rattrapage et le « raccrochage » des élèves nécessiteraient un plan massif de création de postes. C'est bien ce que demande la FSU avec l'intersyndica-

le, un plan d'urgence pour les Bouches-du-Rhône !

Laurent Tramoni

Las, dans le second degré, 2 emplois d'enseignants supplémentaires étaient alloués à l'académie pour 1669 élèves de plus

Communiqué à lire sur notre site : <https://fsu13.fsu.fr>

Après l'urgence sanitaire, l'urgence sociale !

Lors de l'intervention du président de la République portant sur le déconfinement du pays, dans un contexte qu'il qualifie de " récession historique ", la DARES a publié la " Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire ". Face aux incertitudes qui pèsent sur l'évolution de la crise sanitaire, la réalité de la crise sociale est bien réelle. En seulement un mois, le nombre de chômeurs inscrits à Pôle Emploi a augmenté de près d'un million portant à 4,5 millions le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi de catégorie A (plus de 6 millions pour les catégories A-B-C). Traduction violente et brutale de la crise sanitaire et du confinement pour les salariés.es, cette hausse mensuelle est la plus forte et du niveau le plus haut observés depuis le début de la série en 1996. Ces chiffres confirment la tendance alarmante enregistrée fin mars après 15 jours de confinement (+7% d'augmentation).

Les premières victimes sont les femmes en fin de droits cumulant des emplois précaires, les jeunes de moins de 26 ans dont la hausse du taux de chômage dépasse les 30%, les primo-demandeurs d'emploi et les titulaires de contrats précaires (intermittents, apprentis ou saisonniers) déjà en activités réduites ou de CDD signés avant le confinement et ayant bénéficié des mesures de chômage partiel. À ceux-là vont s'ajouter dans les prochaines semaines les salariés de sociétés dont les

faillites ne pourront être évitées ou de sociétés qui vont « profiter » de la situation pour réduire leur masse salariale.

Le risque de voir « sortir des radars » de l'Education Nationale ou de Pôle Emploi, une part importante de la jeunesse victime des inégalités sociales dont la crise sanitaire a révélé l'ampleur, est très préoccupant. Une fois de plus les jeunes non qualifiés et/ou les moins qualifiés sont les plus



touchés. Ce dramatique constat illustre l'importance, singulièrement en période de crise économique et sociale, du service public d'éducation et de recherche, de la formation initiale et continue tout au long de la vie, des diplômes et qualifications qu'ils contiennent. Pour la FSU, former, qualifier est une urgence dont les moyens humains et financiers doivent être alloués d'urgence. Pour cela il est nécessaire d'assurer une meilleure répartition des richesses pour lutter contre les inégalités sociales qui se sont creusées consécutivement aux orientations libérales du gouvernement.

Avant la crise covid, la feuille de route de pole-emploi consistait à baisser les effectifs comme dans les autres services publics et attendre que la loi du marché nous amène à 7% de taux de chômage tout en refusant de voir l'augmentation de la précarité et de la paupérisation.

Des jeunes, des chômeurs et des salariés sont réellement menacés. Depuis décembre 2018, le premier volet de la réforme de l'assurance chômage a entraîné le resserrement du contrôle des chômeurs et la mise en œuvre de nouvelles modalités d'accès à l'assurance chômage. Dans l'immédiat, il est urgent de suspendre l'application du deuxième volet dont les conséquences pourraient conduire à la baisse de près de 30% du revenu de remplacement au titre de l'assurance chômage. En outre et pour sécuriser les parcours professionnels et particulièrement les plus fragiles, il est urgent de mettre en place un grand plan d'investissement dans la formation initiale qui permette à tous les jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification par un diplôme.

Une politique d'accompagnement et d'aide à l'embauche dans le secteur public sur des missions durables et pérennes doit être envisagée rapidement, notamment dans les milieux éducatifs sociaux et culturels.

Eric Almagro

Face à la crise sanitaire, ils ont assuré le Service Public

Pendant le confinement, de nombreux agent.es de la Métropole ont effectué des tâches de « première ligne » où le risque d'être contaminé, par le coronavirus, n'était pas négligeable. A ce propos, notre regard se tourne vers les services de la Propreté et des Moyens généraux, mais d'autres pourraient être cités, comme les personnels des services de gestion des systèmes d'information, doublement sollicités en extrême urgence pour combattre des cyber-attaques et pour le déploiement d'outils collaboratifs et de télétravail.

Assurer la propreté de 92 communes nécessitait de sécuriser les tournées de collecte des ordures ménagères. Plus de 2 000 agents devaient disposer de nouveaux équipements de protection individuelle. Le premier approvisionnement s'est effectué dans les 48 heures suivant le 1er jour de confinement. La mobilisation du personnel s'est poursuivie pour réapprovisionner quotidiennement chaque site des territoires de la Métropole (la quasi-totalité du département). Une chaîne s'est alors constituée entre les moyens généraux et les équipes de la collecte, permettant ainsi de réduire les craintes légitimes des agents face au risque de contracter la Covid 19.

Pour ne pas rassembler les équipes sur un même lieu dans le même temps, la collecte s'effectuait un jour sur deux avec les

départs progressifs des bennes, créant ainsi de plus grandes amplitudes de travail. De plus, le confinement des familles a produit une augmentation du volume d'ordure ménagère. Dans ce contexte, où certains agents étaient en arrêt de travail ou en ASA, la majorité disponible a répondu présent et « tous ont joué le jeu, faisant face à la difficulté et au surcroît de travail » déclare un agent de maîtrise.



Malgré l'appréhension d'être atteint par le virus et de mettre en danger leur famille, ils ont assuré le Service public, comme en témoignent les nombreux messages de soutien posés, par les habitants, sur les conteneurs. Cette situation de crise a même été l'occasion de resserrer des liens de solidarité entre les agents des unités de travail et les services.

Il est donc difficile de comprendre l'attitude de l'autorité territoriale qui, après l'avoir annoncé en visio-conférence, organise un CHSCT en la seule présence du syndicat considéré comme son interlocuteur privilégié ; chassons ce « naturel » avant qu'il ne revienne au galop !

Alain Guirand et Patrick Ponzio

Plus jamais ça ! Préparation Le temps de

Un collectif pour impulser un mouvement social

La crise sanitaire a brutalement révélé les impasses de la mondialisation néolibérale, cette course aux profits qui détruit la planète et l'humanité. Accroître toujours plus les profits et le marché signifie toujours plus exploiter le travail comme la nature. Le temps est venu de fédérer mouvement syndical et mouvement associatif afin de rassembler tous ceux qui luttent pour la justice sociale et la justice climatique. Pour sortir de la crise et éviter les suivantes, c'est dès aujourd'hui qu'il faut construire les alternatives aux projets dominants qui tendent à rétablir le monde d'hier

Le collectif « Plus jamais ça » se donne l'objectif d'impulser une forte dynamique de rassemblement et de jeter ainsi les bases d'un mouvement social à l'offensive, qui ne se limitera pas à contrer les mesures régressives d'ores et déjà prêtes à l'Élysée, à Bercy ou au MEDEF.

Les alternatives au capitalisme productiviste et autoritaire sont crédibles et réalisables à condition de poursuivre simultanément justice sociale et environnementale, dans la perspective de la transformation sociale. Y parvenir suppose de partir des besoins de l'ensemble de la population et de s'appuyer sur le travail utile, celui de la vie, sur les multiples expériences de défense environnementale, sur les pratiques alternatives déjà existantes, sur les services publics.

Dans l'immédiat, le collectif a élaboré des propositions concrètes sous la forme d'un Plan de sortie de crise (voir ci-contre). Son objectif vise à jeter les bases d'une reconversion sociale et écologique et de dégager les moyens financiers nécessaires. La refondation de la fiscalité et du système financier, une juste répartition des richesses sont les conditions d'une véritable transition écologique, à l'opposé

d'un simple verdissement du capitalisme productiviste.

Y parvenir suppose de s'appuyer sur toutes les luttes collectives, celles des entreprises, des services publics, des localités. Nous devons impulser des mobilisations sur des sujets concrets, créer des dynamiques de rassemblement autour de revendications communes, susciter l'espoir en remportant des victoires locales. Il s'agit également de développer les pratiques alternatives existantes, à commencer par les initiatives qui ont vu le jour pendant la pandémie, toujours au plus près du travail, de la solidarité et de la vie. Enfin, nous devons travailler à faire converger les luttes pour l'égalité réelle et la liberté, celles des femmes et des populations racisées avec les luttes sociales et écologiques.

Caroline Chev  et Josiane Dragoni

La FSU 13 à l'initiative pour faire vivre cet appel

L'analyse de la situation conjoncturelle nous impose l'urgence d'identifier des actions concrètes face aux perspectives de licenciements massifs, aux nouvelles attaques contre le statut des fonctionnaires, au nombre croissant de jeunes en perte de visions professionnelles, aux situations des retraités, dont le pouvoir d'achat est en diminution constante, ... Il est donc indispensable d'amplifier notre engagement en faveur du développement des luttes collectives et des pratiques alternatives.

La FSU13 s'est donc engagée pour co-animer un collectif à l'échelle du département des Bouches-du-Rhône. En partenariat avec l'UD Solidaires13, Alternatiba et Attac nous avons pris l'initiative d'inviter les organisations signataires de l'appel, présentes localement. L'objectif est de contribuer à bâtir, en commun, des réponses aux urgences sociales et écologiques et d'agir ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des actions concrètes locales, déclinant le « Plan de sortie de crise ». Une première rencontre entre les représentants locaux des organisations signataires de l'appel s'est tenu le 25 juin.

Il nous faut répondre aux attentes des

agents, des travailleurs et de la population à court terme, tout en posant les axes des réflexions pour penser l'avenir. C'est dans cette perspective que se situera une prochaine formation syndicale, proposée par la FSU PACA et que se réaliseront nos prochains combats où nous veilleront, sans cesse, à préserver l'unité nécessaire entre les différentes organisations syndicales.

Michel Dubreuil



Les retraité-es à l'offensive

Aujourd'hui, les professionnels de la division sont d'ores et déjà à l'œuvre. Pour le syndicalisme, rien n'est plus urgent que de réunir l'ensemble des générations, salariés, jeunes et retraités, autour d'un ambitieux projet de justice sociale et climatique pour toutes et tous. Augmentation des salaires et des pensions, un travail pour tous les actifs et tous les jeunes, la transition écologique, la sécurité sociale à 100%, le développement des services publics... Un projet d'avenir à écrire et porter tous ensemble !

Josiane Dragoni



arons le jour d'après ! e l'offensive



Les organisations signataires de l'appel " Plus jamais ça ! " proposent un plan de sortie de crise décliné en 34 mesures.

Extraits

Mesure 2 : Un plan d'urgence pour l'hôpital public

...l'hôpital public est un outil indispensable pour que l'Etat puisse garantir l'accès gratuit aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire. Il faut en urgence former et embaucher du personnel avec un 1er plan de 100 000 recrutements, augmenter les salaires en assurant l'égalité avec les personnels étrangers, supprimer la sélection et créer des places dans les formations de santé, annuler la dette des hôpitaux et augmenter leurs budgets d'au moins 5 %. Ces premières mesures doivent permettre d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble des services et d'ouvrir des lits en nombre suffisant au quotidien comme en période de crise sanitaire. Tous les plans de restructuration et de fermetures de sites ou de services doivent être stoppés et une logique de coopération doit être mise en place.

Mesure 16 : Pour l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous

...Face à une dualisation entre des produits de qualité, locaux et bios accessibles à une fraction aisée de la population, et une nourriture industrielle, standardisée, de mauvaise qualité nutritionnelle pour les populations à faible pouvoir d'achat, dont une majorité de femmes, la création d'une branche alimentation dans le régime général de la sécurité sociale, telle qu'elle a été pensée en 1945, doit être explorée.



Mesure 13 : La revalorisation immédiate des salaires et des carrières des femmes

L'inégalité salariale touche massivement les femmes. Il faut multiplier les bilans chiffrés des rémunérations par genre, niveau et catégorie professionnelle. Nous souhaitons une revalorisation immédiate des salaires et carrières des femmes. Cette revalorisation doit être généralisée dans les métiers à dominante féminine, avec l'engagement à court terme de négociations professionnelles dans les branches concernées prévoyant des mesures de rattrapage et des grilles de rémunération revalorisées couvrant l'ensemble de la carrière. Les femmes sont particulièrement pénalisées dans leurs carrières : nous voulons l'élaboration de véritables parcours professionnels sans barrages. Il faut mettre en place des objectifs annuels de diminution des écarts et des augmentations en somme uniforme, des mesures pour les bas salaires, contre le temps partiel imposé...

Mesure 24 : Pour une imposition plus juste et progressive des revenus et du patrimoine

La transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en impôt sur la fortune immobilière (IFI) est la mesure symbolique du Président des riches et de l'injustice fiscale. Nous ne proposons pas simplement de restaurer l'ISF, qui comportait de nombreuses niches fiscales, mais de le transformer pour qu'il soit plus juste et rapporte significativement plus, de l'ordre de 10 milliards d'euros selon certaines estimations. De plus, supprimer le prélèvement forfaitaire unique pour rétablir la progressivité de l'impôt sur les revenus financiers et rendre l'impôt sur le revenu plus progressif permettrait de dégager des ressources supplémentaires et de faire contribuer les plus riches à la solidarité nationale.

Mesure 32 : Repenser les mobilités

La reprise des déplacements est une opportunité unique pour repenser nos mobilités. Il faut acter dans la loi l'arrêt des vols courts (en fermant d'abord les lignes où l'alternative train se fait en moins de six heures ou quand il existe une alternative en train de nuit), l'annulation de tout pro-

jet d'extension ou privatisation d'aéroports, le développement d'un service accru de lignes ferroviaires de jour et de nuit, pour les passagers et le fret, et l'amélioration ou la réouverture de lignes régionales. L'importance et la résilience du vélo notamment dans les mobilités urbaines doit ame-

ner à pérenniser les pistes cyclables provisoires et à en développer d'autres. Il faut sortir de la dépendance au transport routier, en abandonnant les grands projets inutiles de nouvelles infrastructures routières, en rendant accessible à toutes et tous des transports en commun de

qualité et en réaménageant les territoires vers un modèle de service public de transport écologique solidaire et multimodal.



Les conséquences scolaires du confinement

Interview croisée

Virginie AKLIQUAT, secrétaire générale du SNUipp-FSU 13 et Laurent TRAMONI, secrétaire académique du SNES-FSU Aix-Marseille répondent à nos questions.

La longue période de fermeture des écoles, collèges et lycées a entraîné le décrochage scolaire pour des élèves déjà fragiles. Quel est votre regard sur la situation ?



Les enseignant-es ont travaillé à garder le lien avec l'ensemble de leurs élèves, et ont mis un point d'honneur à ne pas avancer dans les apprentissages afin justement de ne pas accentuer les difficultés pour certains élèves. L'utilisation du numérique n'a pas été possible pour nombres d'élèves, faute d'équipements dans les familles. Pour autant, les enseignant-es ont redoublé d'inventivité pour surmonter ces difficultés et fournir à leurs élèves de quoi réviser les notions abordées avant cette période de manière à consolider les compétences acquises.



Le risque est aussi qu'il y ait une crise scolaire systémique qui suive la crise conjoncturelle. Adeptes de la " *stratégie du choc* ", les gouvernants pourraient être tentés de gommer les cadres collectifs, en généralisant l'enseignement à distance, l'individualisation des parcours, la différenciation de l'offre éducative d'un territoire à l'autre...

Quel est l'impact de cette période pour les apprentissages des élèves ?

VA : L'école s'est arrêtée le 13 mars dernier. Les apprentissages prévus après cette date ne pouvaient pas être abordés à distance, sans l'apport de l'enseignant-e.

Pour autant, dans les milieux plus favorisés, les parents, culpabilisés par le discours ministériel, ont tenté de se substituer à l'enseignant, en « avançant » dans les programmes, alors que dans les milieux populaires, les élèves, sans possibilité d'avoir l'aide d'un adulte, ont souvent été décrocheurs.

LT : Il faut réaffirmer que l'école est obligatoire, que la place des jeunes est à l'école. Si les conditions sanitaires le permettent, il faudrait abonder le temps scolaire au cours des prochaines années pour compenser cette année altérée. Notamment dans l'éducation prioritaire. Pour ce faire, il serait nécessaire de renoncer aux suppressions de poste dans le second degré, confronté à une forte augmentation démographique.

Qu'est il nécessaire de faire ?

VA : Il est fondamental de repenser les apprentissages et les redéfinir sur la durée du cycle. La rentrée de septembre est encore une grande inconnue, les conditions sanitaires définiront les modalités de reprise des élèves. Selon que l'école accueille à nouveau l'ensemble des élèves ou des demi-groupes, les possibilités de palier les retards d'acquisitions seront différentes. Dans tous les cas, les équipes devront faire des choix et devront être libres de les faire, sans prescription ni injonction ministérielle concernant les apprentissages fondamentaux.

LT : Avec les vacances apprenantes et le dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme), on voit que le ministère s'en remet au volontariat des familles et au volontarisme des collectivités territoriales, alors que le moment appelle une école qui reconstruise de l'égalité, du commun et du

collectif, qui s'appuie sur la diversité des champs de l'activité humaine plutôt que de se rabougrir sur l'apprentissage des compétences de base. Nous sommes confrontés à des défis gigantesques. Il faut plus d'école de la République si l'on veut éviter les réponses simplistes, réactionnaires et xénophobes.

De quels moyens les enseignants ont-ils besoin pour y arriver ?

VA : Les enseignant-es ont besoin d'un temps conséquent pour préparer en équipe une rentrée pas ordinaire. En effet, les programmations doivent être entièrement revues pour tenir compte de la période de confinement. Cela ne peut se faire en assurant le présentiel pour les volontaires et le distanciel pour les autres. Le manque de postes se fait particulièrement criant. Dans un contexte sanitaire imposant les réductions d'effectifs, il faut plus d'enseignants, plus de classes, mais également des moyens qualitatifs : reconstruire les RASED, abonder la brigade de remplacement...

LT : Des équipes pluri-professionnelles sont nécessaires partout, pour prendre en charge l'enfance, l'adolescence dans toutes ces dimensions. Il faut renouer avec une approche du parcours scolaire de l'élève dans le temps long, à rebours de l'enseignement à la carte qui implique des arbitrages et des choix continus, et surtout une évaluation sélective permanente. Les examens en contrôle continu poseront à nouveau problème en 2020/2021 : comment procéder à des évaluations certificatives pour le bac dès le mois de décembre après les aléas que viennent de subir les parcours scolaires ?

Propos recueillis par Christophe Doré



La Santé au Travail en période de pandémie Heureusement, les CHSCT existent encore...

Dans les Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, les représentants des personnels observent la mise en œuvre par l'employeur des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité, analysent des situations de travail et font des propositions en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Les CHSCT, menacés de disparition avec la loi du 6 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique, se sont révélés indispensables dans les circonstances exceptionnelles que nous venons de traverser.

Défense du service public et défense de la santé de tous : même combat !

Alors que l'épidémie se répandait, la FSU s'est mobilisée pour que des mesures de protection soient prises à l'égard des personnels de l'éducation nationale et des agents des collectivités territoriales : il était en effet essentiel d'obtenir des équipements, des produits d'hygiène partout et pour tous, d'obtenir que des règles sanitaires se mettent en place. Dès lors, les CHSCT ont été consultés : 9 réunions se sont tenues au niveau académique et 5 au niveau départemental. Ces réunions régulières ont permis, pendant le confinement, de faire le point sur les mesures prises, sur l'évolution de la situation et de signaler les situations préoccupantes, comme les conditions de travail très dégradées des PsyEN et des personnels administratifs, les inquiétudes des enseignants stagiaires ou les demandes inconsidérées de certains inspecteurs...

Dans un contexte où chacun était isolé, et face aux injonctions du ministère sur la continuité pédagogique, face aux difficultés et aux risques liés à l'accueil des enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise, cette instance a permis d'exprimer la réalité vécue par les personnels et de la faire connaître à une administration éloignée du terrain. La FSU a pu y saluer l'extraordinaire engagement de tous les personnels pour faire vivre la continuité du service public, et ce malgré l'absence d'outils fournis par l'employeur, malgré les dysfonctionnements multiples, malgré une charge de travail qui a explosé, malgré les risques encourus par ceux qui se déplaçaient sur leur lieu de travail.

Le CHSCT académique a travaillé notamment à l'élaboration d'un protocole sanitaire pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires, dont l'utilité

a dépassé les frontières de l'académie. La FSU a aussi porté des revendications en matière de prévention des risques professionnels liés au télétravail.

Première phase du déconfinement : les conditions de travail au cœur de la reprise

Deux préalables étaient indispensables afin qu'une reprise soit possible : l'évolution de l'épidémie devaient le permettre et les conditions sanitaires être optimales. La FSU a pesé, à tous les niveaux, pour qu'un protocole national

que la FSU a œuvré pour que les droits des personnels, en matière de santé au travail, soient garantis et renforcés. Des dispositifs ont été mis en place à destination des « personnes vulnérables », susceptibles de développer des formes graves, avec des autorisations d'absence lorsque le travail à distance n'était pas possible. Cependant, nous avons pu constater sur le terrain des difficultés liées aux lectures très diverses qu'en faisaient certains chefs de service : confusion entre ASA et travail à distance, insistance parfois pour lever le secret médical... Les interventions des

représentants des personnels ont permis d'obtenir des clarifications précieuses pour les agents. La FSU a aussi insisté pour que tous les personnels puissent bénéficier des mêmes droits que l'ensemble des salariés en matière de garde d'enfants.

La crise que nous venons de traverser n'a pas de précédent et nous n'avons pas fini d'en sentir les effets. Il faudra analyser ce que nous avons vécu, en tirer les leçons et préparer la suite. La rentrée de septembre comporte

d'ailleurs encore beaucoup d'inconnues. La pandémie a eu tendance à tout balayer sur son passage. Mais il ne faut pas oublier que nous avons commencé l'année scolaire avec une vague de suicides et tentatives de suicide, que les risques liés à l'amiante par exemple sont toujours présents : des urgences en matière de risques professionnels qui attendent là aussi des réponses.

*Béatrice Escande, FSU
secrétaire du CHS-CT 13
Séverine Vernet, FSU
secrétaire du CHS-CT Académique*



soit élaboré.

La réouverture des écoles, collèges, CIO et services, puis des lycées, a fait l'objet d'un travail considérable de la part des équipes sur le terrain. La mise en œuvre du cadre sanitaire, la réorganisation du travail dans toutes ses composantes se sont déroulées dans des délais difficilement tenables, avec des moyens humains et matériels souvent insuffisants. Il a fallu insister pour obtenir qu'une prérentrée s'organise ; il a aussi fallu rappeler que le cumul entre le travail en présence d'élèves et le travail à distance ne devait pas se traduire par une augmentation incontrôlée de la charge de travail.

C'est aussi dans le cadre des CHSCT

Merci à Clara Deligny pour le dessin

Manifestations contre le racisme et les violences policières

L'année 2020 aura décidément été celle du mouvement social. Le confinement a interrompu le puissant mouvement interprofessionnel contre la réforme des retraites. Et le déconfinement est marqué, outre la mobilisation pour la santé et l'hôpital public, par l'irruption inattendue des mobilisations contre le racisme et les violences policières, déclenché par le meurtre de George Floyd.

Les manifestations et rassemblements, paisibles la plupart du temps, à Marseille comme ailleurs, ont été marqués par la présence d'une jeunesse des quartiers populaires qui manifestait parfois pour la première fois. Nul ne peut prévoir comment évoluera ce mouvement complexe et en partie spontané, mais la gravité du sujet et sa dimension internationale, en font à nos yeux un moment important porteur d'espoirs de changement.

Le racisme est, depuis trop longtemps, présent dans la police, associé à une doctrine et des techniques d'intervention volontairement violentes. L'absence de sanctions, suffisamment dissuasives pour les agents responsables de ces actes, explique leur sentiment d'impunité. La stigmatisation des habitants de certains quartiers populaires, relégués au rang de zones qualifiées de «non-droit», et le laxisme du gouvernement, qui s'appuie sur sa

police pour réprimer violemment toute opposition à ses politiques discriminantes, accentuent les inégalités et le risque d'explosions sociales. Les choix politiques de ce gouvernement portent la responsabilité de la dégradation de cette situation et amplifient cette fracture sociale.

Une profonde réforme de la police est nécessaire. Ses missions, la formation des agents et les méthodes d'intervention doivent être revues impérativement. Les dernières annonces du Ministère de l'intérieur ne répondent pas à cet enjeu. La FSU réaffirme son opposition aux armes dites non-létales mais mutilantes, comme le LBD, les grenades de désencerclement ou désormais le pistolet à impulsion électrique.

Combattre le racisme et les violences policières passe par la réaffirmation d'un projet de société égalitaire, à l'opposé de la société répressive portée par les tenants du capitalisme néolibéral, qui aggrave les inégalités sociales et favorise les comportements racistes. La FSU est toujours présente et disponible dans ce combat contre les discriminations quelles qu'elles soient, pour la défense des libertés, de la justice et de l'égalité.

Caroline Chevê



FSU 13
Le bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire
des Bouches-du-Rhône
23, boulevard Charles Nédélec, 13003 Marseille
Bulletin trimestriel N°239 juin 2020
N° CPPAP 0922 S 07454
N° ISSN 1771.0383
Dépôt légal : 17 février 2011
Tiré sur rotative offset à l'imprimerie CCI,
9 Avenue Paul Héroult 13015 Marseille
Directrice de publication : Florence Marly
Rédactrice en chef : Caroline Chevê
Maquette : Christophe Doré

DES VALEURS PARTAGÉES

Créé et géré par des enseignants, le CME répond depuis un demi-siècle aux besoins de tous les personnels du monde de l'éducation.

Fondé sur des valeurs de confiance réciproque et de proximité, le Crédit Mutuel Enseignant a développé une offre de bancassurance sur mesure. Il place depuis toujours la qualité du service et la satisfaction du client au cœur de ses préoccupations.

83 ADRESSES POUR RESTER PROCHE
OU QUE VOUS SOYEZ



www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Enseignant



QUAND LA BANQUE DES ENSEIGNANTS LES ASSURE, ÇA CHANGE TOUT.

CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT AIX-MARSEILLE

1, Boulevard Sakakini - 13004 MARSEILLE

Tel : 0 820 025 649 - Courriel : 07901@creditmtuel.fr

6, Cours des Minimes - 13100 AIX-en-PROVENCE

Tel : 0 820 300 185 - Courriel : 0790101@creditmutuel.fr